

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

---

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 30 MARS 2017 A 20H30 SALLE POLYVALENTE ROMANS

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 49

Nombre de membres qui ont pris part au vote : 60

Présents :

|             |               |                          |
|-------------|---------------|--------------------------|
| Daniel      | BOULON        | ABERGEMENT-CLEMENCIAT    |
| Jean-Pierre | GRANGE        | BANEINS                  |
| François    | CHRISTOLHOMME | BIRIEUX                  |
| Laurent     | COMTET        | BOULIGNEUX               |
| Edwige      | GUEYNARD      | CHALAMONT                |
| Patrice     | FLAMAND       | CHANEINS                 |
| Cyrille     | CHAFFARD      | CHATENAY                 |
| André       | MICHON        | CHÂTILLON LA PALUD       |
| Lucette     | LEVERT        | CHATILLON-SUR-CHALARONNE |
| Patrick     | MATHIAS       | CHATILLON-SUR-CHALARONNE |
| Michel      | JACQUARD      | CHATILLON-SUR-CHALARONNE |
| Fabienne    | BAS-DESFARGES | CHATILLON-SUR-CHALARONNE |
| Guy         | FORAY         | CHATILLON-SUR-CHALARONNE |
| Guy         | MONTRADE      | CHATILLON-SUR-CHALARONNE |
| Alain       | DUPRE         | CONDEISSIAT              |
| Jean-Marie  | CHENOT        | CRANS                    |
| Didier      | MUNERET       | DOMPIERRE-SUR-CHALARONNE |
| Cyrille     | RIMAUD        | LA CHAPELLE DU CHATELARD |
| Danielle    | OTHEGUY       | LE PLANTAY               |
| Michel      | ALBERTI       | MARLIEUX                 |
| Emilie      | FLEURY        | MIONNAY                  |
| Michel      | GIRER         | MIONNAY                  |
| Gisèle      | BACONNIER     | MONTHIEUX                |
| Florent     | CHEVREL       | NEUVILLE-LES-DAMES       |
| Patrick     | JOSSERAND     | NEUVILLE-LES-DAMES       |
| Christiane  | CURNILLON     | RELEVANT                 |
| Jean-Michel | GAUTHIER      | ROMANS                   |
| Jean-Pierre | BARON         | SAINT ANDRE DE CORCY     |
| Monique     | LACROIX       | SAINT ANDRE DE CORCY     |
| Claude      | LEFEVER       | SAINT ANDRE DE CORCY     |

|             |              |                         |
|-------------|--------------|-------------------------|
| Michel      | LIVENAIS     | SAINT ANDRE DE CORCY    |
| Alain       | JAYR         | SAINT ANDRE-LE-BOUCHOUX |
| Jacques     | PAPILLON     | SAINT-GEORGES-SUR-RENON |
| Christophe  | MONIER       | SAINT GERMAIN SUR RENON |
| Dominique   | PETRONE      | SAINT MARCEL EN DOMBES  |
| Jacky       | NOUET        | SAINT MARCEL EN DOMBES  |
| Françoise   | BERNILLON    | SAINT NIZIER LE DESERT  |
| Caroline    | BASTOUL      | SAINTE OLIVE            |
| Roland      | BERNIGAUD    | SAINT PAUL DE VARAX     |
| Bernard     | OLLAGNIER    | SANDRANS                |
| Marc        | RIGOLLET     | SULIGNAT                |
| Frédéric    | BARDON       | VALEINS                 |
| Gérard      | BRANCHY      | VERSAILLEUX             |
| Pierre      | LARRIEU      | VILLARS LES DOMBES      |
| Isabelle    | DUBOIS       | VILLARS LES DOMBES      |
| François    | MARECHAL     | VILLARS LES DOMBES      |
| Sarah       | GROSBUIS     | VILLARS LES DOMBES      |
| Jérôme      | SAINT PIERRE | VILLARS LES DOMBES      |
| Jean-Pierre | HUMBERT      | VILLETTE SUR AIN        |

Excusés :

|          |             |                                    |
|----------|-------------|------------------------------------|
| Ali      | BENMEDJAHED | Pouvoir à M. Jean Pierre HUMBERT   |
| Thierry  | JOLIVET     | Pouvoir à Mme Françoise BERNILLON  |
| Myriam   | LOZANO      | Pouvoir à M. André MICHON          |
| Sylvie   | BIAJOUX     | Pouvoir à M. Patrick MATHIAS       |
| Gilles   | DUBOST      | Pouvoir à M. Florent CHEVREL       |
| Jean Luc | BOURDIN     | Pouvoir à Mme Emilie FLEURY        |
| Gilbert  | LIMANDAS    | Pouvoir à M. Michel GIRER          |
| Martine  | MOREL PIRON | Pouvoir à Mme Christiane CURNILLON |
| Marcel   | LANIER      | Pouvoir à M. Didier MUNERET        |
| Carmen   | MENA        | Pouvoir à Mme Sarah GROSBUIS       |
| Gabriel  | HUMBERT     | Pouvoir à M. Guy FORAY             |

**I- APPEL DES PRESENTS**

Monsieur le Président ouvre la séance et fait l'appel.

**II- DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame Caroline BASTOUL est élue secrétaire de séance en application des articles L.2121-15 et L.5211-1 du CGCT, adopté à l'unanimité.

**III- PRESENTATION AUDIT FINANCIER**

M. GATTEGNO, Directeur de KPMG présente un diaporama complet reprenant les travaux d'analyse et d'audit des trois EPCI fusionnés.

M. GATTEGNO s'est attaché à analyser les situations financières des trois communautés de communes en débutant par l'ex Communauté de Communes Chalaronne Centre, en poursuivant avec l'ex Communauté de Communes Centre Dombes puis en terminant avec l'ex Communauté de

En préambule, M. GATTEGNO a tenu à rappeler la méthodologie retenue pour mettre en œuvre cette étude et préciser que la situation financière peut être appréciée au regard :

- Des marges financières disponibles par la collectivité pour assurer le financement de l'investissement et de nouvelles actions
- Du niveau d'endettement de la collectivité
- De son fonds de roulement

L'équipe de KPMG s'est appuyée sur l'étude des ratios suivants :

**Pour mesurer les marges de manœuvre financières et la capacité d'investissement de la collectivité :**

- Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = Recettes réelles de fonctionnement -Dépenses Réelles de Fonctionnement

L'EBE permet d'appréhender la marge dégagée annuellement par la Communauté dans le cadre de son fonctionnement, en calculant le solde entre ses produits de fonctionnement courant (fiscalité, produits des services publics, dotations, locations...) et ses charges de fonctionnement (achats en tout genre, personnel, contributions à des syndicats, subvention aux associations...).

- **Capacité d'Autofinancement Brute (CAF brute)** = EBF -charges financières

La CAF brute permet de mettre en avant la marge dégagée par la Communauté pour financer ses dépenses d'équipement et le capital de l'emprunt qu'il lui a été nécessaire de contracter pour le financement de ses dépenses d'équipement antérieures.

- **Capacité d'Autofinancement Nette(CAF nette)** = CAF brute -remboursement du capital
- La CAF nette du remboursement du capital permet de distinguer l'autofinancement réellement disponible pour le financement de ses dépenses d'équipement à venir.

**Pour mesurer le poids de l'endettement de la collectivité : La capacité dynamique de désendettement :** Encours de dette / CAF brute

*Elle permet d'apprécier le poids de la dette dans le financement de la Communauté et sa capacité à rembourser ses emprunts de manière anticipée pour réinvestir. Elle s'exprime en nombre d'années nécessaire pour le remboursement de sa dette si la Communauté y consacrait l'intégralité de sa CAF brute.*

**L'analyse des ratios a été menée sur 3 ans, afin de disposer d'une vision structurelle de la situation financière, des éléments exceptionnels pouvant marquer les situations annuelles.**

**L'analyse a été menée sur le budget principal de chaque Communauté. Une vision consolidée avec l'ensemble**

M. GATTEGNO a ensuite rappelé les grands principes de la comptabilité publique et notamment les points suivants extraits du document annexé au présent compte-rendu :

**Le droit budgétaire et comptable local obéit à des principes qui marquent la spécificité de la comptabilité publique par rapport à la comptabilité privée (secteur privé)**

Les **grands principes** budgétaires :

- L'annualité
- L'unité
- L'universalité
- La spécialité
- La sincérité

- L'équilibre budgétaire (au niveau du budget et au niveau du compte administratif)

Les **particularités** de l'exécution budgétaire :

- La séparation de l'ordonnateur et du comptable
- La notion d'engagement
- L'élaboration du budget et son contrôle

### Principe d'annualité

Budget = ensemble des comptes décrivant la somme des ressources et des charges **pour une année civile**

**Il est conforme aux principes et règles suivants :**

- Indépendance des exercices comptables
- Constatation du service fait
- Dans le résultat annuel :
  - intégration des **charges correspondant à des services faits** et les produits correspondant à des droits acquis, non comptabilisés en raison de la non réception des pièces justificatives = **Rattachement**
  - L'exclusion des charges et des produits constatés d'avance, ayant donné lieu à un mandat ou à un titre mais qui se rapportent totalement ou partiellement à l'exercice suivant

### Principe d'unité budgétaire

Inscription sur un **document unique** de l'ensemble des dépenses et des recettes relatives à l'activité du service

Aménagements au principe : Les budgets annexes

Sans détailler l'intégralité des montants repris dans l'étude, il précise que les ex Communautés de Communes Chalaronne Centre et Centre Dombes présentaient au moment de la fusion des situations comparables et en tout cas confortables. Il pointe notamment des CAF, des capacités dynamiques de désendettement et des résultats globaux de clôture repris dans le tableau ci-après.

Concernant le résultat global de clôture de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Chalamont, il précise que le travail d'analyse a été complexifié par des décalages de factures sur le budget général. Ces décalages se traduisent par le paiement sur une année de factures émises l'année précédente. Cette pratique n'est pas outrageusement inquiétante en soi si elle porte sur des montants relativement faibles et surtout, s'ils sont stables. Or KPMG met en évidence une hausse permanente et importante du montant des factures prises en charge l'année suivante une somme de l'ordre de 493.000 € en 2017 contre 47.000 € en 2014.

| Situations au 31/12/2016                      | Chalaronne Centre  | Centre Dombes      | Canton de Chalamont |
|---|--------------------|--------------------|---------------------|
| Capacité d'Autofinancement Nette              | <b>312.114 €</b>   | <b>1.145.105 €</b> | <b>19.023 €</b>     |
| Capacité dynamique de désendettement (années) | <b>2,66 ans</b>    | <b>2,7 ans</b>     | <b>14,4 ans</b>     |
| Résultat Global de Clôture                    | <b>2.325.679 €</b> | <b>4.622.011 €</b> | <b>- 428.144 €</b>  |
|   |                    |                    |                     |

Par ailleurs, une observation plus détaillée du budget annexe de la Nizière met en exergue un coût réel de fonctionnement annuel, parfois également nommé déficit, de l'ordre de 100.000€ à 150.000€ hors investissements structurants.

Ces éléments démontrent la situation financière et budgétaire difficile dans laquelle se trouvait la Communauté de Communes du Canton de Chalamont au moment de la fusion.

En outre M. GATTEGNO précise qu'il existe deux options pour évaluer la situation de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Chalamont, en intégrant ou pas les factures décalées dans les Restes à Réaliser, qui placeraient le résultat global de clôture à **- 632.324€** ou à **- 428.144€**. Il

préfère conserver ce dernier montant qui situe le résultat global de clôture à un montant négatif de l'ordre de – **430.000€**.

Au surplus, la rigidité de la dette et l'impossibilité pour l'ex Communauté de Communes du Canton de Chalamont de la restructurer sensiblement ne permettent pas d'imaginer une amélioration de ce point de vue non-plus.

Au final, le résultat global de clôture consolidé des trois EPCI, qui pourrait s'apparenter à un fonds de roulement, se situe à :

2.325.679 € (Communauté de Communes Chalaronne Centre)  
+ 4.622.011 € (Communauté de Communes Centre Dombes)  
- 428.144 € (Communauté de Communes du Canton de Chalamont)  
= **6.519.546 €**

Concernant la Capacité d'Autofinancement Consolidée le calcul est le suivant :

312.114 € (Communauté de Communes Chalaronne Centre)  
+ 1.145.105 € (Communauté de Communes Centre Dombes)  
+ 19.023 € (Communauté de Communes du Canton de Chalamont)  
= **1.476.242 € environ**

A propos de la capacité dynamique de désendettement consolidée des trois EPCI, on retrouve une durée de l'ordre de **4,1 ans**.

#### **IV- DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Présentation jointe.

Monsieur le Président propose de passer au vote du Rapport d'Orientation Budgétaire.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré décide, par 47 voix pour, 5 voix contre et 8 abstentions :

- **D'approuver** le Rapport d'Orientation Budgétaire 2017 de la Communauté de Communes de la Dombes.

Fin de la séance : 22h40

Le secrétaire de séance,  
Mme BASTOUL

Le Président de la Communauté de  
Communes de la Dombes,  
M. GIRER